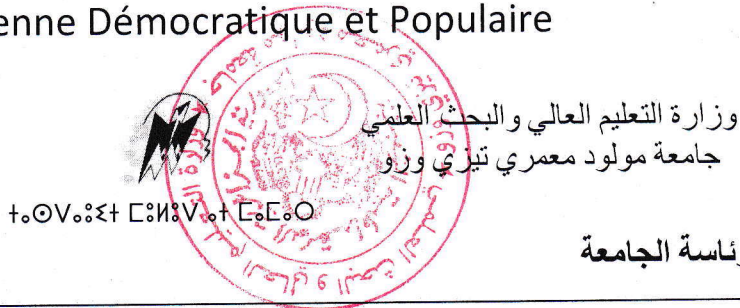


الشعبية الجزائرية الديمقراطية الجمهورية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou



Rectorat

رئاسة الجامعة

Réf : 58/Rec/CD/2022

Tizi-Ouzou, le 10 octobre 2022

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-deux et le dix octobre à neuf heures trente minutes s'est tenue à la salle de réunion sise au 6^{ème} étage de la tour rectorale, en présence de la responsable de la cellule de numérisation PROGRES, une réunion du conseil de direction de l'université, ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- PROGRES : Point de situation
- 2- Divers

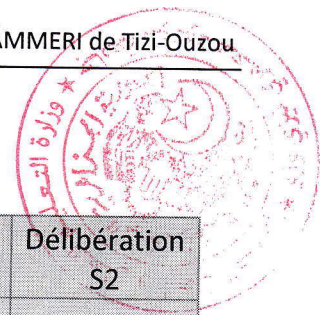
1- PROGRES : Point de situation

Afin de quantifier l'état d'avancement de l'exploitation de la plateforme PROGRES au niveau des facultés et surtout afin de finaliser les délibérations sur PROGRES pour les premières années de licence et de master, la responsable de la cellule de numérisation a été invitée à présenter tout ce qui a évolué depuis la dernière présentation en conseil de direction. Cette évolution est résumée dans les tableaux suivants (les modifications sont indiquées en gras) :

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

	Validation Liste Master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Tronc commun	/	oui	oui	En cours	x
Sc. Eco.	oui	x	x	x	x
Sc.Commer.	oui	2 spécialités (MHT)	x	x	x
Sc. Gest.	oui	x	x	x	X
Sc. Fin. Compt.	oui	x	x	x	x

Légère évolution pour le S1, mais pour le S2, les notes et les délibérations ne peuvent se faire à cause du retard pédagogique.



Faculté de droit et sciences politiques

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Droit	oui	x	x	x	x
Sc. politiques	oui	x	x	x	x

Aucun changement

Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
TC SNV	/	oui	oui	oui	oui
Biologie	oui	En cours	x	x	x
Agronomie	oui	En cours	x	x	x
BM	oui	En cours	x	x	x
Sc.Alimentaire	oui	En cours	x	x	x
Sc.Ecologique	oui	En cours	x	x	x
Géologie	oui	En cours	x	x	x

Evolution en cours pour le S1, pas d'évolution pour le S2 et les délibérations

Faculté de génie électrique et informatique

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Electronique	oui	oui	oui	oui	oui
Informatique	oui	oui	oui	oui	oui
Automatique	oui	oui	oui	oui	oui
Electrotechnique	oui	x	x	x	x
Télécommunication	oui	oui	oui	oui	oui

Bonne évolution, il reste à faire de même pour le département d'électrotechnique

Faculté des lettres et des langues

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Anglais	oui	x	x	x	x
Français	oui	x	x	x	x
L.Arabe	oui	x	x	x	x
L.Amazighe	oui	x	x	x	x
Interprétariat	oui	x	x	x	x



Aucun changement

Faculté des sciences humaines et sociales

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Sc. sociales	oui	x	x	x	x
Sc.humaines	oui	x	x	x	x
Psychologie	Non validée	x	x	x	x
Sc.éducation	oui	x	x	x	x
Orthophonie	x	x	x	x	x

Aucun changement

Faculté du génie de la construction

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Architecture	oui	x	x	x	x
G. Civil	oui	x	x	x	x
G. Mécanique	oui	En cours	x	x	x
Electromécanique	oui	En cours	x	x	x
Hydraulique	oui	x	x	x	x

Légère évolution dans l'introduction des notes du S1.

Faculté des sciences

	Validation Liste master1	Introduction des notes S1	Délibération S1	Introduction des notes S2	Délibération S2
Sc. Tech.	oui	oui	oui	oui	En cours
Sc. Matière	oui	oui	oui	oui	En cours
Math Info.	oui	oui	oui	oui	En cours
Chimie	oui	oui	oui	oui	En cours
Physique	oui	oui	oui	oui	oui
Math	oui	oui	oui	oui	En cours

Evolution considérable, travail en cours de finalisation.

Concernant l'année universitaire 2022-2023, la faculté de génie électrique et d'informatique a introduit les listes des étudiants de la première année de master des départements d'automatique, de télécommunication et d'informatique, tandis que la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion a finalisé la répartition des étudiants du tronc commun par groupes et sections.



La responsable de la cellule de numérisation préconise pour l'année 2022-2023 deux possibilités :

- dans le cas où les délibérations annuelles sont faites pour l'année universitaire 2021-2022, les L1 sont déjà introduits lors de leur inscription en tant que nouveaux bacheliers, les L2 et M2 seront obtenus à partir de la réinscription des admis de L1 et M1, il ne restera donc que les L3 qui peuvent tout de même être introduits par régularisation et l'insertion de l'historique,
- pour les facultés qui ont des difficultés à saisir les sections, groupes et notes pour l'année 2021-2022, il est possible d'utiliser des modèles Excel par échange de données.

La deuxième solution est recommandée si les délibérations actuelles ne sont pas faites sur PROGRES, alors dans ce cas, les L2, L3 et M2 seront introduits par régularisation et insertion de l'historique tandis que pour les L1 et M1, ils seront injectés automatiquement comme nouveaux bacheliers ou nouvelles inscriptions en M1.

Enfin, la responsable tire la sonnette d'alarme sur le retard de la sous-direction des personnels et de la formation à mettre à jour le module GRH concernant les fonctionnaires sous sa gestion, malgré plusieurs rappels.

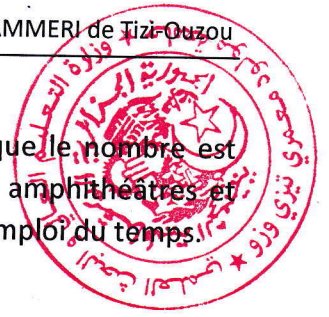
A la fin de la présentation, le Recteur a remercié la responsable de la cellule PROGRES pour ses efforts dans l'aide et le suivi de la procédure de traitement sur PROGRES, il a également insisté sur l'importance de la procédure qui doit être menée impérativement durant ce début d'année afin de passer définitivement à une gestion de la scolarité et du personnel sur PROGRES.

2- Divers

Un second point a été ajouté à l'ordre du jour par le vice-recteur chargé de la pédagogie qui souhaitait informer les doyens de la situation de l'exploitation des espaces pédagogiques à l'heure actuelle, c'est-à-dire avec les nouvelles inscriptions. Il faut rappeler que les données ont été établies par les facultés en termes de nombre d'étudiants et de nombre de sections et de groupes pour chaque niveau d'étude et chaque spécialité. Les doyens ont insisté sur le fait que la répartition doit se faire en concertation avec les vice-doyens. Le vice-recteur a ensuite présenté l'état des lieux et a donné ses impressions et quelques propositions pour le moyen et le long terme. L'état d'exploitation des espaces pédagogiques est résumé par les tableaux suivants :

Nomenclature :

GA : Grand Amphithéâtre,
MA : Moyen Amphithéâtre,
PA : Petit Amphithéâtre,
TA : Total en Amphithéâtres,
GS : Grande Salle,
STD : Salle de TD,
TS : Total en Salle.



Les tableaux indiquent le nombre de séances restantes ou manquantes (lorsque le nombre est négatif), les deux dernières colonnes indiquent le taux d'occupation total des amphithéâtres et des salles. A titre indicatif, un taux supérieur à 85% complique la flexibilité de l'emploi du temps.

Campus Hasnaoua

	Taux d'occupation sur la base de 5x6=30 Séances /semaine								
Faculté	GA	MA	PA	TA	GS	STD	TS	Amphi	Salles
FLL	4	-38	0	-34	154	-151	3	116.19%	99.87%
FSECSG	6	-28	0	-22	52	169	221	107.33%	88.67%
FDSP	0	0	0	0	0	72	72	0%	60.00%
TOTAL	10	-66	0	-56	206	90	296	110.98%	93.29%

Le vice-recteur a relevé que le campus de Hasnaoua est surchargé, la solution réside dans le maintien de l'effectif de la filière des sciences financières et comptabilité à recrutement national au campus de Tamda et d'éviter de déplacer ses masters vers le campus de Hasnaoua. En effet, le campus présente au moins un manque théorique d'un amphithéâtre moyen. De plus, la faculté des lettres et des langues manque de salles pour les travaux dirigés. En dernier lieu, on peut affirmer que le département des sciences politiques, qui n'occupe que quelques salles, a un impact très minime.

Campus Hasnaoua II

	Taux d'occupation sur la base de 5x6=30 Séances /semaine								
Faculté	GA	MA	PA	TA	GS	STD	TS	Amphi	Salles
FSBSA	30	0	-8	22	1	144	145	85.33%	86.94%
FS	0	0	47	47	29	238	267	73.89%	68.21%
FGEI	30	42	-26	46	34	334	368	82.96%	71.47%
FGC	-6	0	-27	-33	184	0	184	118.33%	79.56%
TOTAL	54	42	-14	82	248	716	964	89.49%	76.71%

Sur ce campus, il faut noter qu'il commence à ressentir un manque d'amphithéâtres puisque le taux d'occupation des amphithéâtres dépasse les 85%, trois facultés peuvent programmer leurs emplois du temps facilement mais la faculté de génie de la construction nécessite théoriquement au moins un amphithéâtre. Selon les chiffres, c'est la Faculté des Sciences qui devrait renoncer à un amphithéâtre puisque le taux d'occupation est de 74.



Campus Tamda I

Pour les campus de Tamda, la journée est réduite à cinq créneaux d'une heure et demie pour permettre aux étudiants d'arriver à l'heure et de partir suffisamment tôt pour le transport suburbain qui se fait à partir de Hasnaoua.

Globalement le campus est bien doté en espaces pédagogiques, il manque à la faculté des sciences humaines et sociales six séances d'amphithéâtre qui peuvent être récupérées soit sur le département d'architecture qui peut céder au moins un amphithéâtre (47 séances libres) soit sur le campus de Tamda II.

	Taux d'occupation sur la base de 5x5=25 Séances /semaine								
Faculté	GA	MA	PA	TA	GS	STD	TS	Amphi	Salles
FSBSA	0	61	0	61	350	91	441	65.14%	58.00%
FSHS	0	-6	0	-6	88	84	172	102.67%	90.83%
FGC	0	56	-9	47	200	-43	157	37.33%	73.83%
TOTAL	0	111	-9	102	638	132	770	78.53%	78.16%

Campus Tamda II

Au niveau de ce campus, la faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques n'occupe que la moitié des salles, ce qui confirme qu'une partie du département d'agronomie doit être maintenue à Tamda. Globalement, le campus est saturé en termes d'amphithéâtres, mais à côté sur le campus de Tamda I, quatre amphithéâtres peuvent être libérés compte tenu des 102 séances théoriques libres.

	Taux d'occupation sur la base de 5x5=25 Séances /semaine								
Faculté	GA	MA	PA	TA	GS	STD	TS	Amphi	Salles
FSBSA	0	-50	0	-50	100	129	229	0	58.36%
FS	0	-15	0	-15	125	430	555	110.00%	36.57%
FGEI	0	0	23	23	28	128	156	54.00%	43.27%
FGC	0	0	39	39	-21	199	178	48.00%	45.23%
FSEGC	0	-2	16	14	32	129	161	72.00%	57.07%
FSHS	0	-5	0	-5	-22	54	32	110.00%	92.47%
FM	100	-44	-48	8	50	-20	30	92.00%	91.43%
TOTAL	100	-116	30	14	292	1049	1341	97.05%	57.76%

En conclusion, le vice-recteur rappelle que ce n'est qu'un point de situation et que la répartition effective se fera en collaboration avec les vice-doyens. Il a terminé sa présentation en

donnant le nombre de locaux pédagogiques occupés par faculté (les chiffres des facultés de médecine et de droit et sciences politiques sont incomplets) :

Faculté	GA	MA	PA	TA	GS	STD	TS	Nbr. Etu
FSBSA	1	7	4	12	24	77	101	6678
FS	0	6	6	12	7	56	63	6141
FGEI	3	4	4	11	8	46	54	4939
FGC	6	3	3	12	18	49	67	4855
FSEGC	8	3	1	12	8	72	80	9398
FSHS	0	11	0	11	12	80	92	8121
FM	4	0	0	4	2	12	14	1485
FDSP	0	0	0	0	0	6	6	188
FLL	6	1	0	7	7	69	76	9929
TOTAL	28	35	18	81	86	467	553	51734

Dans les discussions diverses, Monsieur le Recteur a insisté sur l'actualisation du fichier des doctorants qui représente une opération importante au niveau local et national, notamment, les hors délais qui sont tenus de présenter un état d'avancement et un échéancier en fixant une date prévisionnelle de soutenance s'ils souhaitent figurer encore sur la liste des effectifs des doctorants.

Monsieur le Recteur a aussi rappelé les Doyens de la clôture du budget le 20 décembre et surtout qu'il ne faut pas compter sur un éventuel prolongement. Il a aussi demandé aux responsables de l'université d'établir des fiches de poste à tous les fonctionnaires qui sont sous leurs autorités.

Messieurs les Doyens des facultés des sciences, et de génie électrique et informatique, ont informé le conseil de direction que l'opération de délivrance sur la plateforme PROGRES des diplômes a été effectuée avec succès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 13h20

Le Recteur

جامعة مولود معمري
تيزي وزو
بودة أحمد

